

Envoi par courrier et par télécopieur : 450 679-4943

Rivière-du-Loup

6211-09-011

Québec, le 16 juin 2006

Monsieur Laurent Pellerin
Président
Union des Producteurs Agricoles du Québec
555, boulevard Rolland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Objet : *Projet d'aménagement d'un parc éolien sur le territoire de la
municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup*
Demande d'information

Monsieur le Président,

Le 15 mai dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le projet précité.

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 15, 16, 17 et 18 mai dernier à Rivière-du-Loup, la commission chargée de l'examen du projet désire obtenir l'information suivante.

En décembre 2005, lors d'une conférence au colloque *Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu* tenu à Rimouski, vous avez présenté la position de l'UPA sur les redevances prévues dans le Cadre de référence relatif à l'aménagement de parcs éoliens en milieu agricole et forestier d'Hydro-Québec.

Question 1

Depuis cette conférence, l'Union des producteurs agricoles a-t-elle renégocié avec Hydro-Québec la formule des redevances prévues au Cadre de référence ? Veuillez préciser les résultats obtenus.

En juin 2006, dans un article publié dans l'infolettre agricole laterre.ca intitulé *Développement éolien : «C'est de la grosse anarchie»*, il est fait mention que «les services juridiques de l'UPA travaillent à l'élaboration d'un contrat type pour aider les agriculteurs dans leurs négociations».

Question 2

Où en sont rendues ces démarches? Quand l'UPA prévoit-elle rendre public ce contrat type?

La commission souhaite grandement recevoir les réponses le plus tôt possible compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de M^{me} Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, au numéro de téléphone 1 800 463-4732, poste 420.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

François Lafond
Président de la commission